



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 7 février 2023

| | | |
|--|--|---|
| Date de convocation : 01/02/2023 Date d'affichage : 01/02/2023 Nombre de membres : 21 Nombre de présents ou représentés : 14 Nombre de votants : 14 Absents / Excusés : 7 | Objet : Renouvellement de la convention FFSA Academy | Délibération n° 2023-2 Résultat du vote 14 pour 0 contre 0 abstention |
|--|--|---|

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 7 février à 17h00, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents :

M. Dominique LE MÈNER, Mme Véronique CANTIN, Mme Véronique RIVRON, M. Olivier SASSO, M. Christophe POT, M. Didier REVEAU, M. Jean-Yves LECOQ,

Procurations :

M. Jean Carles GRELIER donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER
M. Frédéric BEUCHEF donne pouvoir à M. Olivier SASSO
Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à M. Jean-Yves LECOQ
M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Didier REVEAU
M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON
Mme Monique NICOLAS LIBERGÉ donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN
Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Christophe POT

Excusés :

M. Régis VALIENNE, Mme Isabelle LEROY, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY, M. Thierry COZIC, Mme Carole HEULOT, M. Nordine ARIK, M. François EDOM

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIVRON

Assistait également à la séance :
Mme Marie SAJOURS

2. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION FFSA Academy

Le Comité Syndical,

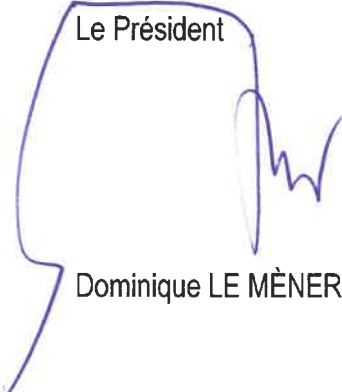
Vu le rapport de son Président,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de convention pour l'année 2023 avec la FFSA Academy,
- **HABILITE** le Président du Syndicat mixte à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme,
Fait au Mans, le 8 février 2023

Le Président



Dominique LE MÈNER